

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. Exc. le Gouverneur Général est rentré de congé dimanche soir à Monaco et a repris, dès lundi, la direction des affaires.

M. le comte de Maleville, secrétaire général, partira aujourd'hui en congé.

A l'occasion des travaux de construction d'un quai, qui vont être prochainement commencés dans la baie de Monaco, et sur la proposition de M. l'ingénieur en chef Batard-Razelière, Son Altesse Sérénissime vient d'approuver la nouvelle organisation suivante du personnel du service et des travaux du port :

Ingénieur : M. Chauvet ;

Conducteurs : 1<sup>re</sup> subdivision, travaux de la jetée, M. Burle ;

2<sup>e</sup> subdivision, travaux du quai, M. Mazin.

M. Batard-Razelière, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a passé les journées de mercredi et jeudi dernier dans la Principauté, où il a longuement conféré avec les entrepreneurs adjudicataires des travaux de quai du port de Monaco. M. Batard-Razelière s'est, d'autre part, montré très satisfait de l'avancement de la jetée dont les gros blocs émergent de jour en jour en plus grand nombre au-dessus du niveau des flots.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration de la Société des Bains de Mer, MM. Georges Baltazzi, B. de Juigné et Auguste Piédallu, membres du Conseil, sont arrivés hier dans la Principauté, venant de Paris.

C'est avec un sentiment unanime de sincère tristesse qu'a été apprise, dans la Principauté, la mort de M. Georges Fillhard, directeur de la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco, décédé jeudi dernier, à 6 heures du soir, à l'âge de 70 ans, en sa villa de l'Est, à Monte Carlo.

Originaire d'Alsace, le regretté défunt, venu dès 1872 en ce pays, s'y était acquis, par son dévouement et l'aménité charmante de son caractère, la sympathie et l'estime de tous ceux qui, pendant de longues années, furent en relation avec lui. En dehors de ses délicates et laborieuses fonctions à la Société des Bains de Mer, M. Georges Fillhard avait encore trouvé l'emploi utile de son intelligente activité en se dévouant dès la première heure à l'œuvre charitable et patriotique du Comité de bienfaisance de la Colonie française. Il en fut, pendant quatorze ans, le fidèle et habile trésorier, et, lorsque les premières atteintes de la maladie qui vient de l'emporter l'obligèrent, en mai dernier, de donner sa démission, les membres du Comité témoignèrent de leurs regrets et de

leur reconnaissance en lui décernant par acclamation le titre de vice-président honoraire.

Les obsèques de M. Georges Fillhard ont eu lieu samedi matin, à 9 heures, au milieu d'une très grande affluence de personnes comprenant les principales notabilités présentes en ce moment dans la Principauté. Parmi les nombreuses et superbes couronnes déposées sur le cercueil, on remarquait particulièrement celles qui avaient été envoyées par le Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, par le Comité de bienfaisance de la Colonie française, par le personnel placé sous les ordres du défunt et par les diverses Sociétés artistiques ou sportives dont il faisait partie en qualité de membre honoraire.

Après les prières rituelles dites par M. le pasteur Bost, de l'Eglise réformée de Nice, le cercueil a été placé sur un char de première classe, et le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Monaco. Le deuil était conduit par M. Georges Fillhard fils, M. G. Bornier, directeur général, et M. L. Maubert, directeur adjoint de la Société des Bains de Mer. En tête des notabilités locales qui suivaient en très grand nombre, marchaient M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement, et M. André, consul de France. Venaient ensuite, précédés de leur drapeau cravaté de deuil, les diverses délégations de Sociétés.

Au cimetière, M. le pasteur Bost a prononcé une émouvante allocution ; puis, M. Léopold Comte, vice-président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, a rappelé les services dévoués rendus par l'homme de cœur qui vient d'être ravi à l'affection de sa famille éplorée et de ses nombreux amis.

La foule des assistants défile ensuite devant le cercueil et se retire profondément impressionnée.

La série des fêtes hebdomadaires de la Saint-Roman se poursuit très brillante, et le bal donné avant-hier soir, dans la coquette enceinte installée sur les allées ombragées de la promenade Sainte-Barbe, a été un des plus animés de cette saison estivale. Il avait été précédé par un concert donné, de 4 à 5 heures de l'après-midi, par l'excellente musique de la Société Philharmonique, dirigée par M. Schwentzer.

Le bal de clôture des fêtes de la Saint-Roman est définitivement fixé à dimanche prochain.

## SUR LE LITTORAL

Le *Journal Officiel* de la République française publie, aujourd'hui, un arrêté en date du 1<sup>er</sup> septembre 1903, qui intéresse particulièrement la région des Alpes-Maritimes. Cet arrêté autorise, sous certaines conditions, l'importation en France, d'animaux de l'espèce bovine provenant de l'Italie.

Voici les points essentiels de cet arrêté :

« Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 12 avril 1892, les animaux de l'espèce bovine provenant de l'Italie peuvent être introduits en France, mais sous

condition qu'ils seront dirigés sur les abattoirs, qu'ils seront placés sous la surveillance permanente d'un vétérinaire et qu'ils seront immédiatement abattus.

« Les animaux présentés à l'importation doivent être accompagnés d'un certificat de vétérinaire délivré au lieu de provenance et attestant qu'ils sont sains. La signature dudit vétérinaire est légalisée par l'autorité administrative qui certifie que, dans l'arrondissement, il n'existe et n'a existé pendant les six semaines précédentes aucune maladie contagieuse sur les animaux de l'espèce.

« Ce certificat ne devra pas avoir été délivré plus de trois jours avant la mise en route des animaux.

« Les préfets des départements et le directeur général des douanes sont chargés de l'exécution du présent arrêté. »

## Variétés Monégasques

L'éducation du Prince Antoine de Monaco  
et ses notes de voyage  
en Italie et en Allemagne

(1679-1680)

(Suite et fin)

COLOGNE est une très grande ville, dont le milieu est peuplé et les boutiques y paroissent belles et bien garnies ; il y a la marque en quelques endroits d'une vieille ceinture de murailles et d'un fossé, au-delà duquel il n'y a que de petites vilaines maisons, des rues mal propres, pleines de fumier, des vignes et des jardins. Il y a une ceinture de murailles au-delà, avec des tours à l'antique, point de terre-plain derrière, un méchant fossé non revêtu. Depuis cette dernière guerre, on y a adjoint une fortification de dix-neufs bastions de terre avec leur courtine, où il y avait des palissades et fraises qui sont déjà rompues ; le fossé n'est pas à demy fait. Il n'y a que trois portes ouvertes, outre celle du Rhin, à chacune desquelles il y avait, depuis longtemps un bastion revêtu à moitié.

La cathédrale est connue comme un des plus grands et des plus beaux vaisseaux ; très belle architecture par dehors ; mais il n'y a que le tiers finy, et on n'y travaille plus. Dans cette église sont les corps des Trois Rois dont on voit les testes presque tous les jours à 9 heures. Il y a à costé un abrégé de leur histoire, qui dit qu'ils furent baptisés et mesme évêques de leur pays, et que sainte Hélène fist venir leur corps à Constantinople, d'où ils furent apportés à Milan par un archevesque du lieu, et de là transférés à Cologne aussy par un archevesque de Cologne.

Le Chapitre est pour des comtes seulement, quoy qu'on nous en aye cité quatre ou cinq qui ne le sont point, entre autres grands, et d'autres dont les pères ont commencé à porter ce titre. Ils sont quarante-deux ; leurs prébendes valent 3,000 livres. Les dignitez en valent 6,000. Il y a un doyen et un prévost, qui est M. de Strasbourg, qui a fait bastir cette prévosté fort proprement avec un beau jardin.

L'Electeur (1) a aussy sa maison, mais elle est petite

(1) Maximilien-Henri, fils d'Albert de Bavière et de Mathilde de Leuchtenberg, électeur en 1650, mort en 1688.

et de peu de conséquence ; il n'y demeure pas, mais à l'abbaye Saint-Pantaléon, très mal et très étroitement logé.

On compte plus de 360 églises ou chapelles ; les principales sont celles de Sainte-Ursule, abbaye ou collège de comtesses ; ces prébendes peuvent valoir six cents livres. C'est là que sont les reliques de cette sainte et de ses compagnes. Sur les voûtes des chapelles, aux costés de la nef, il y a des vitres tout du long au travers desquelles l'on voit les onze mille vierges. Le tonnerre tomba sur cette église le neuf mars et le feu s'étant conservé dans la charpente, la couverture brusla entièrement ; le dedans de l'église n'a pas beaucoup souffert ; la voûte ayant soutenu.

Saint-Cunibert est une grande église où il y a beaucoup de reliques : saint Séverin, saint Géréon, saint André et autres. Les Jésuites y sont fort bien bastis.

On voit une maison d'une femme enterrée qui revint lorsqu'un valet luy voulu couper le doigt pour avoir sa bague.

A Sainte-Marie sont des chanoinesses demoiselles ; la place ne vaut pas plus de 300 livres ; elles ont à l'église une fraise, un manteau noir pendant des épaules en bas, et un surplis ou tablier blanc de toile, du reste coiffées et habillées comme les autres.

Les bourgmeistres ont la justice civile, mais l'Electeur a la criminelle.

Nous partimes de Cologne le 25 avril et nous embarquâmes sur le Rhin pour venir coucher à Bache (1), petite ville à deux cents pas du bord du Rhin.

Le 26 nous passâmes par DUSSELDORF, où M. de Neubourg fait son séjour ordinaire. De là à Keservert (2), petite ville appartenant à M. l'électeur de Cologne, et où l'armée des François passa le Rhin ; de là à RORORT (3), bourg appartenant à M. l'électeur de Brandebourg.

Le lendemain 27, nous vinsmes disner à Orsoy.

ORSOY est une petite ville appartenant à l'électeur de Brandebourg, où l'on voit un chasteau sur le bord du Rhin entièrement démoly par l'armée des François aussy bien que les fortifications de la dite place rasées.

De là nous vinsmes coucher à Rhimberg.

RHIMBERG (4) est une ville un peu plus grande qu'Orsoy, appartenant à M. l'électeur de Cologne. Les fortifications sont de terre ; les remparts en sont fort bas. Elle est entourée de trois fossés du costé de Wesel, et de deux du costé de Gueldre, qui sont remplis d'eau que produit une source vive et un marais. Ces fossés ne se peuvent seigner que du costé du Rhin, estant de dix-huit pieds plus haut que ce fleuve. Le costé de Gueldre est fort marécageux et celui d'Orsoy est la plus faible.

Nous en partimes le 28, sur les 5 ou 6 heures du soir, et vinsmes coucher à Wesel.

WESEL est une assez grande ville, appartenant à l'électeur de Brandebourg, dont quelques-uns des bastions sont revestuz, mais fort bas. Il y a une demi-lune à chaque courtine qui ne sont point revestues, et dont il y a quelques-unes qui sont en très méchant estat. Le fossé, en entrant dans la ville du costé du Rhin, est fort large et remply d'eau ; mais il ne continue pas de la mesme largeur tout autour de la ville, n'estant pas achevé. La place y est très belle. Il y a hors de la ville, le long du Rhin, un petit fort de terre dont les fossés sont remplis de l'eau du Rhin qui va tout autour.

De là nous passâmes le 29 par RETS (5), petite ville sans fortifications, appartenant à M. l'électeur de Brandebourg.

De Rets nous vinsmes à EMMERICH, ville assez grande, mais sans fortifications, appartenant à M. de Brandebourg. Il y a dans cette ville une petite église de Jésuites, où il y a au maistre autel un tableau de descente de croix qui est très beau et fort estimé.

De là nous passâmes devant le fort de Sking.

Le fort de SKING est un petit fort appartenant à M. l'électeur de Brandebourg, fortifié de sept à huit bastions de terre, dont il y a trois plus grands que les autres ; sa scituation est fort avantageuse, estant à la pointe d'une langue de terre qui partage le Rhin en deux bras, dont il y a un qui va à Nimègue, et se nomme le Vaal, et l'autre à Arnheim, sous le nom du Rhin.

De là nous vinsmes à TOLUS où l'armée des François passa le Rhin, et arrivâmes coucher le mesme soir à Arnheim.

ARNHEIM est une assez grande ville, dont les fortifications ne valent pas grande chose ; elle est fort propre et ses maisons sont bien basties ; la place d'armes y est très belle.

De là, ayant pris des charriots de poste, nous partimes le 30 et arrivâmes à Utrech le mesme jour.

UTRECH est une très grande ville, qui est très belle et très agréable, ses maisons estant fort bien basties. Ses rues larges, droites et claires ; elle est aussy embellie de canaux qui coulent dedans et qui viennent du canal qui conduit ses eaux à Amsterdam. Elle a trois grandes places.

Ses fortifications ne valent rien ; mais elle a quantité d'écluses dont elle peut inonder tout le païs d'alentour.

Le canal qui va à Amsterdam passe le long de la ville et est bordée des deux costés des maisons du faubourg qui a plus de demi-lieue de long.

Les avenues du costé d'Arnheim sont admirables, estant toutes plantées d'allées d'arbres ; et des deux costés l'on voit des prairies à perte de vue, arrosées d'une infinité de ruisseaux qui coulent tranquillement leurs eaux dans ces prés tous couverts d'une infinité de vaches, de bœufs, de chevaux, de poulains et d'autres bestiaux.

Le mesme soir nous quittâmes Utrech et vinsmes toute la nuit dans une espèce de barque couverte à Amsterdam.

AMSTERDAM est une des plus grandes villes du monde, scituée dans des marais et bastie entièrement sur pilotis. Ses maisons sont fort belles et fort régulières ; elles sont par dedans d'une propreté à surprendre. Ses rues sont très nettes, larges, droites et fort claires. Il y a quantité de canaux qui la tranchent de tous costés, sur lesquels sont une infinité de ponts de pierres, aux deux costés desquels il y a de grosses balustrades de fer à hauteur d'appuy. Les quais qui règnent le long de ces canaux sont très beaux ; mais le quai des Seigneurs l'emporte en propreté par dessus les autres, toutes ses maisons estant autant de palais très superbement bastis sur une droite ligne, et dont les portes sont très magnifiques. On y monte presque à toutes par des degrés de marbre, de porphyre ou d'autres pierres riches, au haut desquels sont de petits balcons de fer ou de marbre fort bien travaillés. Ce qui rend encore ce quai très agréable, ce sont des rangées d'arbres qui règnent à perte de vue des deux costés du canal et dont la verdure, dans le printemps, offre à la vue le spectacle le plus charmant du monde et fait croire à ceux qui le regardent qu'on est au milieu d'une ville dans un jardin très délicieux.

L'Hostel de Ville est une des plus belles pièces du monde. C'est un grand corps de palais de forme carrée et basti d'une pierre de taille fort dure et fort polie. Le haut de la façade est enrichy de fort beaux reliefs de marbre blanc. Il y a en entrant à main droite, la chambre où l'on juge les criminels ; elle est revestue par dedans de tous costés d'albâtre et enrichie de figures de la mesme pierre faites de la main d'excellents ouvriers et qui représentent plusieurs histoires ; surtout celle du jugement de Salomon est fort belle. La salle est très belle et des plus grandes et plus hautes qui se voyent ; elle est pavée de très beaux quarræux de marbre sur lesquels il y a une sphère où sont le zodiaque et les douze maisons du Soleil ; les degrés et les lignes sont marquées avec du cuivre. Cette salle est justement au milieu de l'hostel et comme séparée de quatre grands corps de logis qui forment quatre galeries voûtées et qui règnent tout autour de la salle. Il y a dans ces quatre corps de logis, quantité de chambres magnifiques qui sont autant de tribunaux où l'on exerce la justice. Au-dessus sont les grandes salles remplies d'armes. Il y

a tout au haut de l'hostel un fort beau carillon et en bas de fort grands magazins.

La Bourse est un grand bastiment carré où les marchands s'assemblent tous les jours, pour parler d'affaires qui regardent le négoce. Il y a une grande cour dans le milieu, autour de laquelle règnent quatre galeries voûtées et, au-dessus de ces galeries, il y a des boutiques de marchands.

Le Lombart est un lieu où l'on met son argent en despost ; on y preste aussy sur gages.

Le Raspus est un lieu où l'on condamne les personnes qui ont commis quelque crime à rasper du Brésil pour les teintures.

Il y a aussy un autre lieu nommé le Spinus où l'on enferme les putains, et où elles sont obligées de filer.

Il y a aussy de beaux hospitaux dans Amsterdam, entre autres celui des fols, celui des innocens et celui des malades.

Les Juifs ont leur quartier à part et n'ont nulles marques extérieures dans leurs habits qui les distinguent des autres hommes. Ils ont deux sinagogues, l'une pour les juifs allemands, et l'autre pour les portugais, qui est très belle.

Il y a liberté pour toutes sortes de religions.

Le port est très grand et très beau, où il y a une infinité de vaisseaux marchands, sans compter ceux de guerre qui appartiennent à la République, qui vont jusqu'à quatre-vingt. Il n'y en avoit pour lors que soixante dans le port, les autres estant en mer.

C'est la rivière du Lech qui remplit le port de ses eaux, la mer estant à dix lieues esloignée de là. Les vaisseaux chargés de marchandises ne peuvent entrer dans le port. Il faut qu'ils les fassent transporter dans des petites barques.

Monsieur Trompe est leur général de mer

Le gouvernement est composé de douze burgemeister et trente-six conseillers. Il y a quatre de ces burgemeisters et les huit autres ont des charges très considérables dans la République. Ils ont la justice criminelle, et les trente-six conseillers ont la justice civile.

Il y a fort peu de carrosses et point de charrettes, de crainte d'esbranler la ville, et tout se fait charrier ou transporter sur des traisneaux ou brouettes.

La nuit il y a des lanternes dans les rues.

Les Luthériens ont un temple où il y a de très belles orgues.

G. SAIGE.

## Lettre de Paris

Paris, 30 août 1973.

Cette semaine a été attristée pour les érudits et pour les artistes par la mort prématurée d'un homme de grand talent, M. Gustave Larroumet, qui, jeune encore, s'était imposé tout à la fois comme professeur, comme fonctionnaire, comme conférencier et comme écrivain, et dont la brillante carrière semblait promettre les plus hautes destinées. Tous ceux qui ont connu personnellement Gustave Larroumet garderont pieusement le souvenir de l'ami fidèle, du compagnon aimable, du séduisant causeur qu'il se montra toujours dans l'intimité. A Monte Carlo comme à Paris, on apprécia maintes fois le charme puissant de ce délicat lettré dont les conférences étaient un véritable régal.

Les débuts de Gustave Larroumet avaient été des plus modestes et méritent d'être rappelés. Après avoir interrompu ses études pour aller, à seize ans, combattre comme engagé volontaire pendant la guerre de 1870 et gagner la médaille militaire dans l'héroïque défense de Châteaudun, le futur secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts fut d'abord simple maître répétiteur au collège d'Aix-en-Provence. Ayant passé sa licence ès-lettres, il y fut bientôt nommé professeur de seconde et travailla son agrégation tout en faisant sa classe. Sans sortir de l'Ecole Normale supérieure (contrairement à ce qu'on dit la plupart de ses biographes mal informés), Gustave Larroumet remporta haut la main ses diplômes d'agrégé, puis de docteur ès-lettres dans des conditions qui le mirent immédiatement en vue à Paris. M. Lockroy, qui était à ce moment-là ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, s'attacha le jeune et brillant professeur en qualité de chef de cabinet et en fit ensuite son directeur des Beaux-Arts. Quittant ce poste pour prendre une chaire de professeur à la Sorbonne, Larroumet mena de front son dur labeur de conférencier, de professeur et

(1) Ardenbach.

(2) Kaiserswerth.

(3) Ruhrort.

(4) Rheinsberg.

(5) Rees.

de critique littéraire. Ainsi que l'écrivait, l'autre jour, M. Ernest La Jeunesse, qui fut parmi ses disciples et ses admirateurs, « ses livres, la *Comédie de Molière*, ses *Etudes d'histoire et de critique littéraire*, son *Lord Brougham*, ses *Petits portraits et notes d'art*, ses éloges et ses notices, ses articles de journaux et de revues répondirent à ses détracteurs, affirmèrent sa souplesse nerveuse, sa curiosité, son don de trouvailles, ses mille qualités de pittoresque et de science et cette facilité enfin, cette facilité qu'on lui reprochait, gagnée, si j'ose dire, à la force du poignet, réelle, mais fourrée d'observations, de science, de labeur et du détail des pires difficultés de la vie et du hasard ».

La mort de Sarcey lui donna le feuilleton du *Temps*. Il l'occupa avec une tenue nouvelle, une dignité scrupuleuse, une conscience sans arrêt. En ces dernières années, il avait été élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement du vicomte Delaborde, et, en cette qualité, il était logé à l'Institut. Ayant échoué, de fort peu de voix, lors de la dernière élection à l'Académie française, il est certain qu'il y fut entré très prochainement si la mort impitoyable ne l'avait fauché prématurément. Agé de cinquante et un ans, il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille militaire, qu'il était particulièrement heureux de porter sur sa robe de professeur ou sur son habit brodé de membre de l'Institut.

Les funérailles de Gustave Larroumet ont été célébrées vendredi matin en l'église Saint-Germain-des-Prés, au milieu d'une affluence considérable de savants et d'artistes. Le Président de la République s'y est fait représenter par le commandant Fraysse, officier de sa maison militaire. Suivant le désir du défunt, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe, et lui, qui avait prononcé tant d'éloges éloquentes, a voulu qu'on le laissât s'en aller simplement et en silence dormir son dernier sommeil.

On annonce que le nouveau critique dramatique du *Temps* est déjà désigné. Ce sera M. Adolphe Brisson, le gendre de Francisque Sarcey, et l'ami le plus fidèle de Gustave Larroumet, dont il sera, à tous égards, le digne successeur.

\* \* \*

Une autre disparition qui ne sera pas sans être regrettée et commentée dans le peuple parisien et dans le monde des journaux, est celle de Napoléon Hayard qu'on avait surnommé « l'empereur des camelots ». C'était une physiologie assez curieuse.

Né à Remiremont (Vosges), Hayard était venu assez tôt à Paris, cherchant sa voie et exerçant un peu tous les métiers. Bon cœur et philanthrope, comme il le fut toujours, il avait, en ce temps-là, la philanthropie belliqueuse, dit-on. Le sort de la Pologne, d'abord, lui remua l'âme. Plus tard, il se découvrit carbonaro; en 1870, nous le retrouvons soldat de la Commune, ordonnance de Dombrowsky.

C'est alors un soldat extraordinaire, qui épouvante et fait rire à la fois. C'est un homme de parade, qui aime les accoutrements bizarres et fastueux. Son sabre n'est pas un sabre ordinaire, mais un yatagan couvert de pierres qu'il porte attaché par une corde autour de son cou. Dans sa ceinture rouge, sont enfoncés deux pistolets terribles d'aspect, mais d'aspect seulement, car ce sont les pistolets de Tartarin, ceux qui ne partent jamais, qui ne peuvent partir, n'ayant pas de chiens : c'est un matamore bon enfant, qui aime les grands gestes faux qui rassemblent la foule, les costumes et les belles harangues théâtrales qui la tiennent coi : il y a déjà du camelot en lui, mais du camelot qui voudrait être empereur.

Il sera l'un et l'autre, car ce contact avec la rue, aux journées tumultueuses, lui a fait trouver sa voie. Il fut chargé de la vente de divers journaux; fit des lancements à Paris et en province. Il collabora même, de loin, comme correspondant, à quelques feuilles de second ordre. Un jour enfin, par suite de son activité, de ses relations péchées ça et là, place Maubert, où il était très connu, chez le « père Lunette » où il entra comme chez lui, il put prendre la direction de la petite maison d'édition, rue du Croissant, qu'il a tenue jusqu'à sa fin. Dès lors, il devint très connu et très populaire, surtout dans le monde des camelots où, grâce à son activité, à son intelligence, à son savoir faire, il acquit presque la réputation d'un grand homme. Très bon, sachant ouvrir sa porte et fermer les yeux, il eut des amis dans tous les mondes. Il s'adjoignit des collaborateurs qui l'aiderent et qu'il aida. Il fut roi du « placard » et de l'« actualité », quelquefois simplement éditeur, d'autres fois auteur. Sa boutique était la cage célèbre d'où s'envolaient vers Paris les milliers de feuilletons blancs, ailés, amusants; « placards », monologues, scies, fantaisies, testaments burlesques, etc.

La vente, chez lui, était faite d'une façon assez pittores-

que. On arrivait, on faisait queue dans son étroit escalier. Napoléon, derrière son grillage, demandait à l'acheteur, ordinairement un pauvre diable: « Combien as-tu de sous? » « Tant », répondait l'autre. Et alors, Hayard l'inscrivait pour le maximum qu'il pouvait lui donner en exemplaires ou objets.

En compagnie d'un sien ami, Réty, il eut la fantaisie de se présenter aux élections législatives. Une affiche pittoresque mit leurs noms en velette, pour la stupéfaction ou la joie du populo. L'enseigne était drôle: « Les candidats au rabais. Deux pour vingt-cinq francs. » On ne put la prendre au sérieux et les candidats n'eurent que deux voix. N'ayant pu être député, l'homme au grand chapeau, au bon regard enfant, au rire malin, le vieux buveur de trois heures du matin au « Croissant », Napoléon Hayard est mort empereur, en pleine rue du Faubourg-Montmartre, cette rue qu'il a tant aimée, où on l'aima, où il régna!...

L. S.

## MARINE ET COLONIES

**Le canal de Suez et sa faune ichtyologique.** — M. J.-B. Tillier a donné, dans les *Mémoires de la Société zoologique de France* (1902, XV, p. 279), une étude pleine d'intérêt et d'actualité sur la faune ichtyologique du canal de Suez. En effet, s'il est une question qui passionne à juste titre les zoologistes modernes, c'est bien incontestablement celle de l'adaptation des êtres vivants à de nouvelles conditions d'existence.

La distribution géographique des animaux qui peuplent notre globe peut subir des modifications importantes, par le fait de changements apportés par l'homme aux dispositions naturelles de leurs résidences habituelles. Or, l'étude consciencieuse de M. Tillier, où se trouvent réunis les résultats de nombreuses observations, recueillies sur place pendant plusieurs années, constitue en quelque sorte l'histoire de la naissance d'une nouvelle faune.

Le percement du canal de Suez et la transformation en lacs des deux vallées qu'il traverse ont créé, depuis 1869, pour les organismes marins, un milieu artificiel nouveau qui n'a pas tardé à se peupler par des apports continus d'individus venus soit de la mer Rouge, soit de la Méditerranée.

Mais parmi ces espèces de poissons, toutes ne sont pas seulement fixées dans les limites du canal: quelques-unes, poussant plus loin les migrations, se sont répandues d'une mer dans l'autre, de telle façon que plusieurs poissons de la mer des Indes peuvent maintenant se rencontrer dans la partie orientale de la Méditerranée, et, qu'en revanche, des espèces méditerranéennes se pêchent actuellement dans la rade de Suez, fait d'autant plus intéressant que les populations ichtyologiques de ces deux mers, depuis longtemps séparées par l'isthme de Suez et des continents énormes, étaient devenues forcément très sensiblement différentes.

De plus, tandis que la salure moyenne des eaux de la Méditerranée est de 35 grammes par litre, et celle de la mer Rouge de 45 grammes, la salure des lacs Amers, que ces poissons doivent traverser et où plusieurs se sont développés en abondance, est de 75 grammes par litre, soit environ le double du chiffre moyen de la Méditerranée.

Sur 114 espèces qui, d'après M. Tillier, se rencontrent communément soit dans la Méditerranée, soit dans la mer Rouge, dans le voisinage du canal, on trouve maintenant:

	Méditerranée.	Mer Rouge.
Espèces fixées dans le canal...	19	20
— erratiques.....	19	20
Espèces n'entrant jamais dans le canal.....	7	29
Total...	45	69

En ajoutant à ces 114 espèces les 2 qui habitaient les deux mers avant l'ouverture du canal, on obtient un total de 116 espèces, dont 41, c'est-à-dire environ le tiers, se sont adaptées d'une façon permanente aux eaux de l'isthme.

De ce tableau se dégage d'abord ce fait, extrêmement intéressant, de la tendance des espèces septentrionales à émigrer vers les régions plus chaudes où les conditions d'existence sont plus faciles et, partant, les manifesta-

tions de la vie plus actives et plus intenses. En effet, 7 espèces méditerranéennes ne pénètrent pas dans le canal, tandis que 29 espèces érythréennes ne s'y rencontrent pas, et cependant la salure de la mer Rouge est plus forte que celle de la Méditerranée.

En résumé, sur les 114 espèces de poissons habitant les deux mers dans les environs immédiats du canal, 45, d'après M. Tillier, sont méditerranéennes, et 65 érythréennes, la faune méridionale étant notablement plus riche. Or, sur les 45 premières, 44 p. 100 se sont fixées dans le canal, et sur les 69 secondes, 30 p. 100 seulement se trouvent dans le même cas.

Quant au mélange des faunes méditerranéennes et érythréennes en dehors du canal, les résultats donnés par M. Tillier sont forcément moins complets à cause de la difficulté de pareilles recherches.

Néanmoins, M. Tillier est arrivé à constater d'une manière précise que 8 espèces ont passé de la Méditerranée à la mer Rouge et vice versa.

Les 3 espèces méditerranéennes qu'on pêche maintenant communément dans la rade de Suez sont: *Sciæna aquila* C. V., *Engraulis encrassicholus* L., *Mugil cephalus* C. V.

Les cinq espèces de la mer Rouge ayant pénétré dans la Méditerranée sont: *Trichiurus haumela* Forsk., *Crenidens Forskali* C. V., *Hemiramphus Georgii* Day, *Atherina Forskali* Ropp., *Mugil Scheli* C. V. Ce chiffre n'est pas bien considérable, comme le fait remarquer M. Tillier, mais il n'a rien de définitif, et un certain nombre d'espèces pourra probablement un jour y être ajouté.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le spectre de l'éclair.** — Des photographies très intéressantes du spectre des éclairs ont été prises à l'Observatoire Harvard, de Cambridge (États-Unis). On s'est servi, pour les obtenir, d'une lunette munie d'un objectif prismatique, dirigée vers un point du ciel où les éclairs se présentaient particulièrement brillants. Le spectre obtenu n'est pas toujours le même. Un grand nombre de lignes semblent être dues à l'hydrogène. La première ligne est une bande large, brillante, dont les longueurs d'onde s'étendent de 3.830 à 3.930; elle est peut-être la même que la ligne nébulaire 3.875. Le spectre de l'éclair a ceci de curieux qu'il ressemble à celui de la nouvelle étoile trouvée dans Persée et à ceux d'autres étoiles nouvelles. Maintenant qu'on connaît le moyen de se procurer des photographies de ce genre, il est à désirer qu'on en prenne un grand nombre et dans des conditions variées; elles permettraient une étude plus complète du sujet.

**La température des hautes altitudes.** — Le 2 avril, la France, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche et les États-Unis ont coopéré à de nouvelles observations météorologiques pour déterminer la température des hautes altitudes. À l'aide de ballons munis d'appareils enregistreurs, on a pu déterminer les températures suivantes: A Trappes, le ballon s'est élevé à 8.550m, température minimum: — 47°,0 (6°,8 au départ). A Itteville (Paris), l'ascension fut faite le soir: température — 54°,0 à 9.650 mètres (8°,0 au départ); le ballon s'est élevé à une altitude de 12.760 mètres. A Strasbourg, le ballon s'est élevé à 10.000 mètres; température minimum — 44°,4 (5°,7 au départ qui eut lieu à cinq heures du matin). A Berlin, un ballon s'est élevé à 10.400 mètres; à 8.380 mètres, la température était — 42°,0 (2°,0 au départ); un autre, parti deux heures plus tôt, à 4 h. 57 du matin, a enregistré une température de — 47°,8 à 8.670 mètres. A Blue-Hil (États-Unis), un cerf-volant a atteint 3.067 mètres, température — 6°,2; au même moment, la température enregistrée à l'Observatoire était de 8°,1 (altitude 159 mètres). Le jour de l'ascension, la pression atmosphérique était à peu près uniforme sur toute l'étendue de l'Europe.

**Les peintures de la grotte d'Altamira (Espagne)**, découvertes en 1880 par M. de Sautuola et, par lui, signalées comme préhistoriques, n'avaient pas été admises comme telles, et elles seraient probablement restées longtemps encore dans l'oubli, de même

que les gravures de la grotte de Chabot, également contestées, sans la découverte, en 1895, par M. Emile Rivière, des gravures et peintures de la grotte de La Mouthe (Dordogne), suivies bientôt de celles de la grotte de Marsoulas (Ariège), par M. F. Regnault; enfin, six ans plus tard (1901), de celles des Grottes des Combarelles et Font-de-Gaume, par MM. Peyroni, Breuil et Capitan.

A Altamira, M. E. Cartailhac s'est rendu, accompagné de M. Breuil, à la fin de septembre 1902, et, par un mois assidu de travail, tous deux sont parvenus à obtenir le fac-simile remarquable, qu'ils présentent aujourd'hui, des curieuses peintures de la grotte espagnole. Celles-ci appartiennent à la même époque que celles des grottes françaises citées plus haut; c'est, disent-ils, le même art, la même technique et les mêmes préoccupations.

Les plus anciennes traces d'ornementation ont été exécutées en noir: ce sont des bisons, des chevaux, des figures qui paraissent, à MM. Cartailhac et Breuil, être des boucliers ornements et aussi peut-être les vestiges d'une écriture rudimentaire. Sur ces dessins, on remarque des figures rouges pratiquées en larges teintes plates (signes triangulaires ou scalariformes et animaux plus largement exécutés). Au-dessus, se voient beaucoup de fines gravures au trait figurant des biches, des chèvres, des chevaux, des bisons et l'homme lui-même. MM. Cartailhac et Breuil ajoutent que les images de celui-ci présentent toutes une tête d'animal, qui doit être un masque, et que le plus grand nombre font un geste, semblant être celui de la prière. Ils citent enfin les fresques signalées en 1880, qui ornent le plafond d'une grande salle, représentant aussi des animaux (bison, sanglier, cheval, biche), aux diverses allures remarquablement rendues.

Quant au renne et au mammoth, figurés dans les grottes à gravures du Périgord, ils ne sont pas représentés à Altamira, ce qui tiendrait, d'après MM. Breuil et Cartailhac, à ce que les animaux de climat froid ne seraient pas descendus jusqu'à la latitude de la grotte espagnole.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 30 Août 1903

SAN REMO, vapeur <i>Henri</i> , ital., c. Giacobello,	24 pass.
— yacht à voile, <i>Alberto</i> , ital. c. Piccone,	sur lest.
CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	sable.
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., Tréglià,	—
MARSEILLE, cutter, <i>Aurore</i> , fr., c. Granjon,	matériaux.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	vin et bois.

Départs du 23 au 30 Août 1903

SAN REMO, vapeur, <i>Henri</i> , ital., Giacobello,	pass.
— yacht à voile, <i>Alberto</i> , ital., Piccone,	sur lest.
CANNES, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
— b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Tréglià,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la dame veuve **JAMBOIS**, en sa vivante domiciliée à Monaco, où elle exploitait le café-restaurant ayant pour enseigne: *Taverne Abacienne*, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté, en date du 11 août 1903, enregistrée, sont invités à produire leurs titres de créance au soussigné, dans la quinzaine de ce jour.

Le Curateur: A. Croco.

AVIS D'OPPOSITION

Suivant acte sous signatures privées, en date à Monaco du 12 juin 1903, enregistré, Madame Marie FILIPI, commerçante, demeurant à Monaco, quartier des Révoires, veuve de Monsieur Charles Mô, a vendu à Madame

Catherine RAVERA, épouse de Monsieur César CLERISSY, le fonds de commerce d'épicerie-comestibles et vente de pétrole qu'elle exploitait à Monaco, ancienne maison Ravera, actuellement maison Barbat du Closel, au quartier des Révoires.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues au fonds vendu.

APPICHAÏGE BÉRENGER MONACO

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies:

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr.	» 75
<i>Livret-Chaix continental</i> (mensuel):	
1 <sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 <sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i> (mensuel) avec carte.....	» 40
<i>Livret-Chaix de Voyages circulaires</i> de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie</i> (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
<i>Livret spécial des environs de Paris</i> (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
<i>Livret de la banlieue</i> avec carte..	{ Ouest ..... » 10
	{ Est ..... » 10
<i>Livret des Rues de Paris</i> (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.  
ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons  
dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

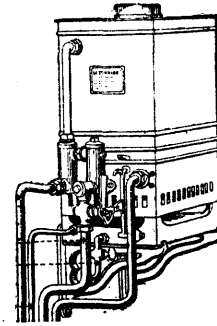
HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains,  
Lavabos et Water-Closets,  
Appareils d'Éclairage  
et Chauffage par le Gaz,  
Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse** de **sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903